

Thibault THOMAS 34 9

De : Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]
Envoyé : lundi 6 août 2018 11:58
À : 'g.guella@gerloge.fr'
Objet : RE: SCI Michel THOMAS : charges 2016 - régularisation

Chère Madame,,

Bien évidemment ma demande ne portait pas sur les documents remis en main propre par Mme BOULAN !

Je transmets le document de régularisation des charges 2016 de la SCI Michel THOMAS au Cabinet d'Expertise-Comptable.

Avec mes remerciements pour votre intervention,

Th. THOMAS

De : g.guella@gerloge.fr [<mailto:g.guella@gerloge.fr>]
Envoyé : lundi 6 août 2018 10:19
À : 'Thibault THOMAS 34 9'
Cc : gilles.beguin@gerloge.fr
Objet : RE: SCI Michel THOMAS : charges 2016 - régularisation

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la régularisation des charges 2016, du locataire plateforme du bâtiment, qui vous avait été remis en main propre par Mme BOULAN.

Je vous joint également la régularisation des charges 2016 de la SCI THOMAS.

Cette régularisation a bien été effectuée sur l'année 2017.

Bien cordialement ,

Gisèle GUELLA
Responsable Gérance
Cabinet GERLOGE
Attention nouvelle adresse :
9 RUE LA BRUYERE – 75009 PARIS
Tél : 01.42.27.27.82.
Email : g.guella@gerloge.fr

De : Thibault THOMAS 34 9 <thibault.thomas34@neuf.fr>
Envoyé : lundi 6 août 2018 07:34
À : Gisèle GUELLA <g.guella@gerloge.fr>
Cc : gilles.beguin@gerloge.fr
Objet : SCI Michel THOMAS : charges 2016 - régularisation

Madame,

Au 30 juin 2018, la régularisation des charges 2016, de l'immeuble situé au 11 à 15 rue Gaston Rebuffat et au 1 à 7 rue de Kabylie Paris 19^e, n'a pas été effectué.

Généralement, les charges de N sont régularisées au plus tard le 1^{er} trimestre de N+2.

Vous voudrez bien m'adresser, par retour, le détail de la régularisation des charges 2016.

Avec mes remerciements,

Bien à Vous

Th. THOMAS